

## Saison 2014 / 2015

### Comment devenir arbitre départemental ?

Pour devenir arbitre départemental, je dois :

#### **1 – suivre au moins 1 STAGE pour pouvoir rentrer dans le tournoi départemental**

D 5/10/2014	Stage de rentrée arbitre et C. Sportif n° 1	Dojo du croissant	9h – 12h
S 15/11/2014	Stage de rentrée arbitre et C. Sportif n° 2	Dojo du croissant	14h – 17h
S 13/12/2014	Arb. et C.S. - Stage école n° 1	Dojo du croissant	14h30 – 16h30
S 24/01/2015	Arb. et C.S. - Stage école n° 2	Dojo du croissant	14h30 – 16h30
S 28/02/2015	Arb. et C.S. - Stage école n° 3	Dojo du croissant	14h30 – 16h30
S 7/03/2015	Arb. et C.S. - Stage école n° 4 Préparation CJA Minimes	Plessé	14h30 – 16h30

L'école d'arbitrage est ouverte à partir de la catégorie MINIMES

#### **2 – arbitrer au moins 4 FOIS dans la saison au niveau départemental**

Prévoir tenue officielle

Attention : le tournoi des petits as n'est pas pris en compte comme une pratique pour l'examen au titre d'arbitre départemental

L'examen pratique peut compter comme une pratique

#### **3 – passer l'examen théorique et pratique d'arbitre départemental**

Un seul passage n'est possible sur une saison sportive :

Le 1<sup>er</sup> février 2015 à 8h45 au Dojo du Croissant

OU

Le 28 mars 2015 à 8h45 au Dojo du Croissant

Prévoir tenue officielle ainsi qu'un stylo et un correcteur pour l'examen théorique.

Pour pouvoir s'inscrire à l'examen, les candidats devront :

- être au minimum cadet ceinture marron
- avoir officié au minimum 3 fois avant la date de l'examen
- s'inscrire auprès du département 15 jours avant l'examen

*Pour les Juniors qualifiés pour les ½ finales des championnats de France, un examen pourra également être organisé le dimanche 15 mars 2015.*